

## Question orale

### **Aides financières en fonctionnement en faveur des accueils de jeunes enfants**

La séance du 27 juin prochain du Conseil Départemental de l'Essonne présente dans le cadre des politiques d'action sociales un certain nombre de dispositifs de subventionnement pour soutenir notamment la création de nouvelles places en crèche. Le texte de la délibération précise que ces dispositifs sont une reconduction de ce qui a été institué lors d'exercices budgétaires précédents.

Parmi les mesures annoncées, figurent entre autres une aide ponctuelle dégressive sur trois ans pour le développement de nouvelles places d'accueil du jeune enfant, et un soutien aux crèches parentales.

Notre question est la suivante :

Dans le contexte fortement dégradé du nombre de places en crèches à Savigny depuis 2015, la commune est-elle prête à se saisir de cette opportunité financière pour initier un projet concerté avec les parents :

- soit pour la création d'une nouvelle crèche parentale à Savigny sur Orge ?
- soit pour ré-ouvrir une structure de crèche familiale adaptée aux besoins constatés ?

Question posée par Eva Sas pour le groupe **Savigny notre ville**

Pierre Guyard, Eva Sas, Jean-Marc Defrémont, Lydia Bernet, Jacques Senicourt, Michèle Plottu